

## Nationalité

# Dernier sprint pour se naturaliser

**Les candidats au passeport suisse ont jusqu'à vendredi pour déposer leur dossier.**

**En 2018, impossible sans un permis C**

Luca Di Stefano

Vendredi, dernier délai. Fermeture de l'administration oblige (du 25 décembre au 1er janvier), ceux qui souhaitent se naturaliser avant le durcissement de la Loi sur la nationalité ont jusqu'à demain pour déposer leur dossier complet à l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM). «Il reste tout de même deux possibilités pour les retardataires: soit le déposer dans notre boîte aux lettres, soit le faire parvenir par courrier avant le 31 décembre»,

tient à faire savoir Bernard Gut, le directeur.

Ceux qui se présenteront au guichet en 2018 auront basculé dans le nouveau régime. S'ils ne sont pas détenteurs d'un permis C, l'accès à la nationalité suisse ne leur sera plus consenti. Autrement dit, les titulaires de permis B et F ainsi que les fonctionnaires internationaux seront exclus de la procédure de naturalisation. Si la durée de séjour exigée en Suisse a été réduite - dix ans au lieu de douze - il faudra être capable de communiquer par oral et par écrit dans une des quatre langues nationales. Jusqu'à présent, l'oral suffisait.

Autre élément du durcissement, les candidats ayant bénéficié de l'aide sociale dans les trois années précédant la demande seront exclus, tout comme ceux qui ont été l'objet, un jour ou l'autre, d'une condamnation pénale.

Voilà plusieurs mois que l'administration genevoise se prépare

au changement. Mieux, les autorités genevoises ont activement encouragé les potentiels candidats à rassembler les documents nécessaires à une demande de naturalisation. L'an dernier, 90 000 courriers ont ainsi été adressés à ceux qui réunissaient potentiellement les conditions. Si la plupart des récipiendaires - environ 70 000

personnes - pourront encore faire la demande après le changement de loi, les autres seront exclus à compter du 1er janvier.

Ces derniers ont contribué à la vague de naturalisations de ces dernières années. En attendant le décompte officiel de 2017, l'administration a mesuré une augmentation de 27% des dossiers déposés

entre 2016 et l'année qui se conclut. Aussi, les 6201 naturalisations prononcées en 2016 devaient être dépassées.

Cette augmentation du nombre de passeports suisses est également à mettre en lien avec l'accélération de la procédure. En 2014, le conseiller d'État Pierre Maudet annonçait sa volonté de

faire passer celle-ci - du dépôt du dossier à son traitement par le Canton, la commune de résidence et la Confédération - de 38 mois à 18 mois. Trois ans plus tard, l'objectif est atteint. Et les milliers de dossiers bloqués dans les limbes de l'administration ont été convertis en passeports suisses.

Vu de l'extérieur, l'activisme genevois est soit encourageant - Bâle-Ville s'en est inspiré pour réformer ses procédures - soit il est considéré à contre-courant de la dynamique nationale de durcissement. Pourquoi Genève est-il le canton qui naturalise le plus? Pierre Maudet l'a maintes fois réaffirmé: pour lui, l'acquisition du passeport est «un levier de l'intégration». Sous l'angle économique, les naturalisations permettent de baisser le nombre de travailleurs extracommunautaires, avec comme effet collatéral l'augmentation des contingents octroyés par la Confédération.

## Voie royale pour les étrangers de la troisième génération

Certains l'ont oublié, mais au moment où les conditions pour accéder à la naturalisation se durcissent, les jeunes étrangers de la troisième génération bénéficieront bientôt d'une procédure facilitée. Le peuple l'a accepté dans les urnes le 12 février 2017. Les conditions à remplir? Être né en Suisse il y a moins de vingt-cinq ans et avoir effectué sa

scolarité dans le pays. Sont considérés étrangers de la troisième génération les détenteurs d'un permis C dont les grands-parents ont immigré en Suisse. Reste alors à faire passer le message. À Genève, les autorités misent sur la vidéo et sa diffusion sur les réseaux sociaux. Ainsi, le Département de la sécurité et de l'économie a donné «carte blan-

che» au collectif de jeunes cinéastes ExitVoid. Résultat? Deux courts-métrages ironisant sur le parcours du combattant que représente la procédure de naturalisation. Dans ces fictions, le passeport n'est obtenu qu'après d'interminables expéditions. Message: ce n'est plus ainsi pour les jeunes de la troisième génération. **L.D.S.**